

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2019**

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*\*\*

N° 3.2019

#### Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal: 29

En exercice: 29

Oui ont pris part à la délibération : 21 Pour : 21 Contre : 0

Date de la convocation : 9 janvier 2019

L'an deux mille dix neuf et le seize janvier à dix neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

<u>Présents</u>: MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MUSARD. PEGOURIE.VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. LABORDE. PONS. M.VALMY. Mmes ALEXANDRE. FOISSAC. VERNIER.

<u>Absents excusés</u>: MM. POUVILLON. MANERO. THOMAS. Mmes OVADIA. ESTAUN. DENES.

Secrétaire de séance : M. IGOUNET.

# Objet de la délibération : CREATION DE POSTE DANS LE CADRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE

## **Exposé:**

Dans le cadre des procédures d'avancement de grade, une situation doit être étudiée en ce début d'année pour un agent remplissant toutes les conditions pour bénéficier d'un avancement cette année.

Monsieur le Maire propose donc que la commune d'Aucamville crée le poste correspondant.

#### Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi N° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de police municipale ? Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

## Décide

Article 1 : de créer :

■ 1 poste de brigadier chef principal à temps complet.

Article 2 : de prévoir la dépense correspondante au budget communal.

Le Maire, Gérard ANDRE

# Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture 031-213100225-20190116-16012019\_3-DE Reçu le 25/01/2019 Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar d ÄNDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL LE,OU=DIRECTION GENERALE,O U=0002 21310022500019,OU=M AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB AN,C=FR
22/0 Commune d'Aucamville – 31140

